



Procès-verbal de l'Assemblée des délégués du 23 août 2022

Date: **Mardi 23 août 2022 à 19h00**
Lieu: **Bibliothèque de la ville de Bienne - rue Dufour 26, 2502 Bienne**
Présents: **39 délégués de communes**
Région partielle Bienne-Jura bernois : 1 voix : Crémines, Eschert, Loveresse, Perrefitte, Petit-Val, Saicourt ; 2 voix : Court, Evillard, La Neuveville, Sonceboz-Sombeval ; 3 voix : Saint-Imier, Tramelan, Valbirse;
Région partielle Biel/Bienne-Seeland : 1 voix : Bütigen, Diessbach, Gals, Hagneck, Mörigen, Scheuren, Tschugg, Wengi ; 2 voix : Arch, Belmont, Dotzigen, Grossaffoltern, Ins, Orpond, Radelfingen, Rapperswil, Safnern, Schüpfen, Seedorf, Studen ; 3 voix : Brügg, Lengnau ; 4 voix : Nidau ; 6 voix : Lyss ;
17 voix : Bienne
Nombre total de voix : 88 (sur 180)

1. Salutations

Le Président **Hans Heinrich Brütsch** salue les personnes présentes et les remercie. Il constate que l'assemblée a été convoquée en conformité avec notre règlement d'organisation et la déclare ouverte.

Glenda Gonzalez Bassi, conseillère communale de Bienne se déclare très flattée d'accueillir cette assemblée dans sa ville qui joue un rôle de pont entre les langues. Dans ce rôle de pont, la culture est essentielle et le travail en commun au sein de notre syndicat est très important. Elles se réjouit de ces collaborations entre sa ville, le Seeland et le Jura bernois qui donnent du sens à cette grande région. Cela permet aux gens de bouger et de constater notre diversité avec toutes ses richesses, en particulier culturelles et dont nous pouvons tous être fiers.

Maurice Paronitti, Président du Conseil de Fondation de la bibliothèque de la ville de Bienne, se déclare très honoré d'accueillir cette noble assemblée au sein des locaux de la bibliothèque. Ce terme de bibliothèque est d'ailleurs réducteur, puisqu'outre les livres, on y trouve aussi des medias et moult activités. Ce lieu très apprécié, existe depuis plus de 250 ans et est donc une des plus vieilles institutions de la ville ; il est porteur du passé et du futur et donc à considérer plutôt comme une médiathèque ou un centre culturel. MP remercie notre assemblée pour les soutiens qui permettent à cette institution de jouer ces différents rôles.

Béatrice Perret Anadi, Directrice de la bibliothèque, se déclare à son tour honorée d'accueillir l'assemblée dans une institution de plus de 250 ans, mais pas « antique » pour autant, puisque sa mission est de rendre la culture vivante et accessible et à disposition d'un public varié, de 0 à 99 ans, de tous les milieux sociaux. 28 employés, une apprentie et une stagiaire contribuent à fournir plus de 500'000 prêts par an pour 7000 utilisateurs actifs dont plus de la moitié ont moins de 18 ans. Tous ces chiffres figurent dans le rapport annuel à disposition. BPA présente le groupe vocalissimo qui agrémentera cette soirée et signale qu'une visite guidée sera organisée dès 21 heures pour les intéressés.

Sont désignés **scrutateurs** : Martin Schneider, Tschugg ; Thomas Winterhalder, Safnern ; Catherine Fuhrer, Bütigen.

Quorum : le Président signale que 39 délégués sont présents pour un total de 88 voix.



Le quorum (90 voix) n'est pas atteint pour deux voix !

Compte-tenu que 97 voix étaient annoncées présentes pour l'assemblée, le Président propose de néanmoins tenir notre assemblée.

- ✓ **Cette proposition est acceptée sans opposition et il est donc décidé de tenir notre assemblée « normalement » malgré l'absence du quorum.**

Remarques d'après-assemblée :

1. **La préfecture a invalidé la tenue de cette assemblée.**
2. **Le présent procès-verbal n'a aucune valeur juridique, il a néanmoins été rédigé à titre d'information, à l'intention des communes présentes, mais surtout des communes absentes !**

2. Procès-verbal de l'assemblée du 18 août 2021

Le procès-verbal est accepté sans opposition. Le Président remercie son auteur, Florian Schuppli.

Il rappelle que les procès-verbaux sont tenus en alternance par les co-secrétaires. Aujourd'hui, André Rothenbühler.

3. Activités 2021

Après présentations des activités réalisées en 2021 par le Président, l'assemblée valide sans opposition.

4. Comptes 2021

Les comptes annuels 2021 bouclent sur un total de charges de CHF 1'888'396.55 contre des revenus de CHF 1'889'695.60, soit un léger excédent de revenus de CHF 1'299.05.

Le bilan annuel a été vérifié par la société fiduciaire ROD. Le résultat du contrôle a été positif.

Les comptes annuels sont approuvés à l'unanimité.

5. Période de contrats 2024-2027 : mandat de négociation

Point principal de l'assemblée, le rapport sur le mandat de négociation pour la période 2024-2027 a été mis à disposition de toutes les communes. Il sert à déterminer le cadre financier global qui sera alloué. Auparavant une consultation avait été effectuée pour savoir si toutes les institutions d'importance régionales continueraient de figurer dans la période de ces contrats et si de nouvelles institutions en bénéficieraient également.

Ainsi, il est proposé dans ce mandat d'intégrer deux nouvelles institutions : le Centre Albert Anker à Ins et le KartellCulturel sur Bienne et Nidau.

Rudolf Graf, conseiller communal d'Ins et membre du comité du Syndicat, présente brièvement le futur Centre Albert Anker qui devrait ouvrir ses portes en 2024. Les travaux viennent de commencer et consisteront en la rénovation de l'actuelle Maison Anker mais aussi de la construction d'un centre d'exposition dans le jardin. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet dédié.



Martin Zesiger présente le KartellCulturel, fruit de la fusion du Kultur Kreuz de Nidau avec Le Singe et Groovesound à Bienne. Ces trois partenaires collaborent déjà depuis longtemps et la fusion est la suite logique de ces collaborations. Cela permettra des économies d'échelle et des synergies dans les secteurs de la professionnalisation, de la médiation ainsi que pour le matériel technique. Il est planifié l'organisation de 140 manifestations par année.

Heiri Brüttsch revient ensuite sur le mandat de négociation. Il a pour but de fixer la limite supérieure annuelle des contributions à verser aux institutions d'importance régionale durant la période 2024-2027 selon une clé de répartition inchangée, à savoir : 50% à charge des communes-sièges, 40% à charge du Canton et 10% à charge des autres communes.

Les communes-sièges, avec le Canton et le syndicat BSJB Culture, se sont mis d'accord sur les montants maximaux à allouer par année. Par rapport à la période actuelle, l'augmentation globale est de 490'600.- (+ 291'400.- pour les institutions biennoises / + 49'200.- pour les institutions du Jura bernois / + 150'000.- pour les institutions du Seeland).

HH signale encore que le KartellCulturel représente un cas particulier avec une institution culturelle sur deux communes-sièges.

Toutes les propositions du comité à l'assemblée pour la période 2024-2027 **sont acceptées sans opposition**, à savoir :

- ✓ La part des coûts de BSJB Culture aux frais de fonctionnement des institutions culturelles ;
- ✓ La clé de financement entre communes qui demeure inchangée ;
- ✓ L'augmentation maximale annuelle de 291'400.- pour les institutions biennoises ;
- ✓ L'augmentation maximale annuelle de 150'000.- pour les institutions du Seeland ;
- ✓ L'augmentation maximale annuelle de 49'200.- pour les institutions du Jura bernois.

Au nom du Comité, le Président remercie les membres présents pour leur confiance envers le grand travail effectué.

6. Elections complémentaires au Comité

Suite à deux démissions, Mesdames Qendresa Koçinaj Coçai de Tramelan et Kathrin Hayoz de Lyss sont élues à l'unanimité et applaudies.

Remarque d'après assemblée : Ces élections ne sont pas valables en raison de l'invalidation de la tenue de l'assemblée.

7. Activités 2022 et 2023

Les activités prévues pour 2022 et 2023 sont brièvement présentées. Elles s'inscrivent dans la continuité de nos activités passées.

8. Budget 2023

Le budget 2023 prévoit des charges et des produits qui s'équilibrent à CHF 1'895'562.-. Il est accepté à l'unanimité.



9. Informations

Christophe Joset informe des prochaines étapes de préparation de la période de contrats de prestations 2024-2027 avec les institutions culturelles ainsi que des conséquences du Covid-19 sur le secteur culturel.

Mélanie Cornu Zürcher présente l'abonnement AG Culturel et recommande aux communes d'y adhérer. Elle signale aussi que le CJB a revu et actualisé sa stratégie culturelle.

10. Divers

Oliver Matti, Maire d'Orpond, prend la parole pour :

- Signaler qu'il n'est pas sûr de la légalité de notre assemblée de ce soir, mais que, le cas échéant, il reviendra volontiers ;
- Constater que le comptage des voix avec des cartes de différentes couleurs n'est pas évident ;
- Demander au Comité d'étudier une simplification lors d'élections complémentaires ; à savoir : élection d'office si pas d'autres candidats que ceux annoncés, sans devoir passer par une assemblée.

Le Président remercie chaudement les participants pour leur présence et **clôt la partie officielle à 20h35.**

Il remercie la ville de Bienne pour l'apéro qui suivra et invite tous les participants à partager ce moment de convivialité.

André Rothenbühler
Secrétaire du soir